



Protection Oculaire EN 166:2001

Ce protecteur oculaire satisfait aux exigences de la Directive européenne 89/686/CEE portant sur les équipements de protection individuelle (EPI). Ce protecteur est fabriqué conformément aux prescriptions des normes de performance technique européennes EN 166:2001. Il porte le marquage de conformité européenne CE.

Selection et domaines d'utilisation

Chaque protecteur est marqué selon le tableau ci-dessous pour permettre d'identifier les domaines d'utilisation et les niveaux de performance conformément aux exigences de EN 166:2001.

Significations des marquages

Résistance mécanique	(Oculaire et Monture)	Marquage
Robustesse	(12 m/s)	S
Impact à basse énergie	(45 m/s)	F
Impact à moyenne énergie	(120 m/s)	B
Impact à haute énergie	(190 m/s)	A

Si le marquage définissant la résistance mécanique n'est pas le même sur l'oculaire et sur la monture, l'ensemble du protecteur est classé au niveau du marquage le moins élevé.

Si le symbole de la résistance mécanique est suivi de la lettre "T", par exemple "FT", le protecteur offre une résistance à l'impact aux températures extrêmes (-5C, +55C).

Si le symbole de résistance mécanique n'est PAS suivi par la lettre "T", N'utiliser le protecteur oculaire que contre des impacts à température ambiante environ 20C.

Qualité optique (Oculaire seulement)

Classe optique 1	1
Classe optique 2	2
Classe optique 3 (ne convient pas pour le port prolongé)	3

Exigences optionnelles:

Résistance à la détérioration par les fines particules	K
Résistance à la buée	N
Réflexion améliorée dans le spectre infrarouge	R
Oculaire d'Origine	O
Oculaire de remplacement	▽
Les lunettes en verre feuilleté portent le marquage pour la direction d'assemblage sur la face arrière.	

Domaine(s) d'utilisation

Gouttelettes de liquides (lunette-masque seulement)	3
Projections de liquides (visière seulement)	3
Poussières (lunette-masque seulement)	4
Gaz et particules (lunette-masque seulement)	5
Arc électrique de court circuit	8
Métal en fusion et matières solides chaudes	9

Pour ce domaine d'utilisation, l'oculaire et la monture doivent porter le symbole "9" et un des symbole de résistance mécanique "F", "B" ou "A".

Désignation des filtres (Oculaire seulement)	Marquage	Identification du filtre	Teinte
Filtres Soudure	-		1.2 to 16
Filtres Ultraviolet, la reconnaissance des couleurs peut être affectée	2		1.2 to 5
Filtres Infrarouge	4		1.2 to 10
Filtre solaire sans spécification infrarouge	5		1.1 to 4.1
Filtre solaire avec spécification Infrarouge	6		1.1 to 4.1
Lorsque l'identification du filtre est suivie de la lettre "C", (2C) la reconnaissance des couleurs n'est pas affectée.			
Pour information supplémentaire, veuillez consulter le ou les normes suivantes EN 169, EN 170, EN 171, et EN 172.			
Pour des opérations de soudure, n'utiliser que des filtres soudure portant les marquages 1.2 à 16.			

Assurer vous que les lunettes de remplacement sont identiques aux lunettes d'origine. Les lunettes minéraux trempés ne doivent être utilisés qu'avec un oculaire de renfort. Les lunettes ne procurent qu'un niveau de protection limité.

Taille du protecteur oculaire

Protecteur oculaire pour petite tête:

La monture porte le marquage "H".

Stockage, utilisation et entretien

Après l'utilisation, rangez chaque protecteur oculaire dans un endroit propre prévu à cet effet et qui ne doit pas être soumis à des températures élevées ou à une humidité excessive. Température de stockage = 0°C - 40°C Humidité relative = 30% - 80%

Transportez le protecteur dans l'emballage d'origine ou conditionnement équivalent.

Vérifiez avant chaque utilisation que le protecteur est intact et en bon état.

Remplacez les lunettes abîmés ou rayés en respectant scrupuleusement les instructions fournies dans le mode d'emploi qui les accompagne.

Veuillez noter qu'un protecteur oculaire porté sur des lunettes correctives standard peut transmettre l'impact, créant un danger potentiel pour l'utilisateur.

Nettoyage et désinfection

Nettoyez votre protecteur oculaire à l'aide d'un détergent doux ou d'un produit conçu spécialement pour le nettoyage d'oculaires. Vous pouvez aussi stériliser votre protecteur en utilisant un désinfectant dilué. Ne Pas utiliser de solvant pour le nettoyage de la protection oculaire.

Veuillez noter que certaines matières venant en contact avec la peau peuvent provoquer une allergie chez les personnes à peau sensible.

Vieillissement et obsolescence

Tous les produits SPERIAN sont fabriqués avec des matériaux stabilisés ; ils ne vieilleront donc pas de façon excessive avant la durée de vie prescrite du produit. Le vieillissement du plastique peut néanmoins être accéléré dans des conditions de lumière ultraviolette puissante.

Dans tous les cas, les lunettes doivent être remplacées après une période d'utilisation de 2 ans maximum, et 3 ans pour la monture ou le protège-front.

